

Demande à la CPI d'une enquête sur le président rwandais

@rib News, 17/08/2012 – Source Associated Press Des organisations rwandaises et congolaises ont demandé vendredi à la Cour pénale internationale (CPI) d'ouvrir une enquête pour crimes de guerre sur le président rwandais Paul Kagame en lien avec son appui à un groupe rebelle dans l'est de la République démocratique du Congo. Un groupe manifestants s'est rassemblé vendredi devant le siège de la CPI à La Haye, aux Pays-Bas, avec des bannières proclamant « Kagame assassin » et « Liberté pour le Congo ».

Le geste est surtout symbolique, puisqu'il revient à la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, de décider d'ouvrir ou non une enquête. La procureure enquête sur des membres du groupe rebelle M23 formé dans l'Est du Congo en avril. Selon des experts de l'ONU, le M23 serait appuyé par le Rwanda, ce que le président Kagame dément. Christopher Black, un avocat des groupes qui demandent une enquête, a estimé que Mme Bensouda pouvait simplement se tourner vers le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) pour justifier l'ouverture d'une enquête sur Paul Kagame. Selon M. Black, le TPIR a accumulé « une montagne » de preuves contre lui dans ses archives. Paul Kagame a été un important chef militaire au Rwanda dans les années 1990. Il est président depuis 2000. Le TPIR, qui siège en Tanzanie, n'a jamais porté d'accusations contre le président rwandais, longtemps considéré comme un allié des pays occidentaux en Afrique centrale. La demande d'enquête de vendredi survient après la publication d'un rapport de l'ONU en juin qui accuse de hauts responsables rwandais d'avoir aidé à créer et armer le groupe rebelle M23 au Congo. Un groupe bipartisan d'Américains a envoyé une lettre au président Kagame au début du mois dernier, dans laquelle ils disent « absolument convaincus que le Rwanda est impliqué dans le soutien à la rébellion » dans l'est du Congo. Plusieurs pays occidentaux, dont l'Allemagne et les Pays-Bas, ont suspendu leur aide au Rwanda depuis la publication du rapport. Paul Kagame, un Tutsi considéré comme « l'homme fort » du Rwanda, est déjà intervenu en l'est du Congo auparavant. Le Rwanda a envahi son voisin en 1996, poursuivant les Hutus rwandais qui s'étaient enfuis au Congo après le génocide de 1994. Il a fallu un an avant que le président rwandais admette que ses troupes avaient envahi l'est du Congo. Des opposants Hutus retranchés dans l'est du Congo ont ensuite formé les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). Le gouvernement de Paul Kagame craint que la milice tente un jour d'envahir le Rwanda. En réponse, le président rwandais a d'abord orchestré une rébellion de Tutsis congolais menés par des soldats rwandais, qui ont renversé le dictateur Mobutu Sese Seko et provoqué deux guerres civiles au Congo. Les armées de huit pays africains se sont affrontées pour s'emparer des ressources minières du pays. Quelque cinq millions de personnes sont mortes avant la fin de la guerre, en 2003. Après le retrait des troupes rwandaises sous la pression internationale, Paul Kagame s'est tourné vers des intermédiaires, en soutenant une rébellion du Tutsis congolais qui a déchiré l'est du Congo en 2008. Pour mettre fin à cette insurrection, le président du Congo, Joseph Kabila, a signé un pacte permettant aux rebelles d'intégrer les rangs de l'armée congolaise et aux troupes rwandaises de venir au Congo pour trois mois afin de traquer les miliciens des FDLR. Les soldats mutins qui ont formé le M23 avaient participé à la rébellion de 2008. AFP / 17 août 2012 RDC : des opposants rwandais demandent à la CPI de poursuivre le président Kagame Des opposants rwandais ont annoncé avoir officiellement demandé vendredi au procureur de la Cour pénale internationale (CPI) de poursuivre le président rwandais Paul Kagame pour des crimes de guerre commis depuis mars dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous demandons au procureur de poursuivre Paul Kagame, a déclaré Nkiko Nsengimana, un responsable des Forces démocratiques unifiées (FDU), le parti de Victoire Ingabire, force d'opposition non reconnue par Kigali. L'avocat Christopher Black a précisé avoir déposé, au nom des FDU et du Congrès national rwandais (RNC), un autre groupe d'opposition, une requête en ce sens auprès du procureur de la CPI. Le bureau du procureur a confirmé avoir reçu la requête et indiqué dans un courriel qu'il allait analyser l'information reçue. S'appuyant sur un rapport d'experts de l'ONU publié en juin, le FDU et le RNC accusent Paul Kagame de soutenir les mutins du Mouvement du 23 mars (M23), qui combat l'armée congolaise depuis avril dans l'est de la RDC, en leur fournissant armes et munitions, notamment. Le M23 est tout simplement une armée rwandaise, a affirmé Nkiko Nsengimana : ce sont des troupes que Kagame a entraînées, qu'il a armées, c'est lui le chef suprême !. Devant le siège de la Cour à La Haye, près d'une centaine de Rwandais et Congolais s'étaient rassemblés, chantant Kagame, assassin ! ou Kagame, croix gammée ! et réclamant son arrestation immédiate. M. Nsengimana et Me Black ont assuré que Paul Kagame était responsable de crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis depuis 1994 en RDC, où le procureur de la CPI enquête depuis 2004, et au Rwanda. Me Black a toutefois soutenu que M. Kagame ne pourrait, pour le moment, fautes de preuves, faire l'objet de poursuites que pour des crimes de guerre, à savoir l'utilisation d'enfants soldats par le M23 depuis mars. Le M23 est essentiellement composé d'ex-rebelles congolais intégrés à l'armée de la RDC après un accord avec Kinshasa le 23 mars 2009 et qui se sont mutinés en avril dans la région orientale du Nord-Kivu, accusant le gouvernement de ne pas avoir respecté les dispositions de cet accord. Quelque 250.000 personnes ont été déplacées par les combats. Si Kigali a toujours démenti appuyer les mutins, le Rwanda est pointé du doigt dans le rapport d'experts de l'ONU publié en juin, qui affirme que le gouvernement rwandais soutient le M23 en lui fournissant notamment armes, munitions et recrues. La CPI a délivré plusieurs mandats d'arrêt en lien avec les conflits dans l'est de la RDC, notamment contre l'ex-chef de milice Thomas Lubanga, condamné le 10 juillet à 14 ans de prison pour l'utilisation d'enfants soldats, et Bosco Ntaganda, toujours en fuite, soupçonné par Kinshasa d'être à la tête du M23.